

PROCES VERBAL

DU CONSEIL DE GESTION

DU 07 OCTOBRE 2013

Etaient présents :

Catherine ARAUJO BONJEAN, Claudine BELOT, Martine BOUCHUT, Jean-François BRUN, Jean-Louis COMBES, Gaëtan ORY, Clara PAILLEUX, Patrick PLANE, Mary-Françoise RENARD, Laurence ROQUETANIERE, Marie-Hélène SALAT, Anne VIALLEFONT.

A titre consultatif :

Véronique BERTIN-ENCELOT, Philippe DULBECCO, Samuel GUERINEAU.

Etaient excusés :

Isis BAUDRAN, Vianney DEQUIEDT, Bertrand LAPORTE, Aristide MABALI.

Etaient absents :

Martine BARRY, Marie-Michelle BAYLE, Pierre MANDON, Joseph TIXIER, Pierre LESUISSE.

Le Conseil de Gestion débute à 08h05 sous la présidence de Monsieur le Doyen de l'École d'Économie, Jean-Louis COMBES et en la présence de M. le Président de l'Université d'Auvergne, M. Philippe DULBECCO.

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil de Gestion du 13 mai 2013.

Le procès-verbal du Conseil de Gestion du 13 mai 2013 a été adopté à l'unanimité.

2/ Allocution de M. le Président de l'Université d'Auvergne, M. Philippe DULBECCO.

Il s'agit de prendre contact avec les différentes composantes de l'Université d'Auvergne (UdA) dans un contexte particulier. L'enseignement supérieur évolue beaucoup, notamment le budget, les moyens mais aussi les perspectives à venir. M. le Président souhaite ainsi à la fois dresser un bilan qui s'inscrit dans la perspective de regroupement entre l'UdA et l'UBP et mettre en avant quelques points :

- ✓ La **santé économique et financière de l'UdA** est bonne.
- ✓ L'**offre de formation** est au meilleur niveau, parfaitement lisible et visible avec de très bons résultats. L'UdA est ainsi classée : 2^{ème} université professionnalisante ; 4^{ème} université sur la réussite en Licence ; 7^{ème} sur la réussite en Master. Tout ceci est le fruit de nombreux efforts qu'il est nécessaire de poursuivre.
- ✓ Les **effectifs** sont en **hausse**.
- ✓ La **Recherche** se porte bien.
- ✓ Le **processus de dévolution du patrimoine** a été mené à terme.
- ✓ La **politique de lutte contre la précarité de l'emploi** est une priorité de l'établissement.

Tout ceci permet d'envisager la **fusion et la politique de regroupement** sur le site de manière sereine. Ce processus devra être mis en place à compter du **1^{er} janvier 2017**. Selon le **calendrier** suivant :

- ✓ **2014** → Elaboration du **manuel de convergence** qui comprend 2 volets (politique et administratif) et 14 chapitres. Chaque composante sera appelée à contribuer à ce manuel.
- ✓ **2015** → **Contrat de site**.
- ✓ **2016** → **Décret** de création de la nouvelle université.

⇒ Il s'agit de créer un **nouveau modèle** pour la prochaine université **Clermont Auvergne**.

M. le Président précise que le manuel de convergence consiste à s'interroger sur ce que la fusion pourrait changer et/ou apporter à l'EE. Le rapprochement avec d'autres filières (MASS) est évoqué ou bien encore l'hypothèse de la création d'un ensemble Sciences Humaines et Sociales adossé, par exemple, à la MSH.

M. PLANE souhaite soulever 3 points :

- ✓ La **relation Université/CNRS** et, plus précisément, la nature de la contractualisation du CNRS avec le projet de Grand Etablissement. Il s'inquiète du désengagement vis-à-vis des UMR, notamment en termes de personnel.
- ✓ La **constitution du Grand Etablissement** : lego institutionnel, démembrement Economie/Gestion, etc...
- ✓ Les **conditions de la convergence**.

Le Conseil émet le souhait que **les enseignants-chercheurs économistes soient regroupés au sein de l'Ecole d'Economie**.

3/Sujets de travail du COS

2 thèmes de travail seront soumis au COS :

- ✓ **Comment conquérir de nouveaux publics ?** La loi ESR permet en effet d'envisager de nouveaux types d'enseignements tels que **l'enseignement numérique** et **l'enseignement en anglais**.
- ✓ **L'apprentissage**

La procédure sera la suivante : rédaction d'une lettre d'intention, participation à des échanges puis présentation d'un rapport d'ici 2 à 3 mois.

Les VP de l'université travaillent sur la question de **l'incitation des professeurs** dans le cadre de la préparation de **cours en anglais**. Le Conseil souligne qu'il serait également utile qu'une **assistance aux professeurs** soit envisagée.

M. BRUN rappelle que le programme Erasmus offre la possibilité aux enseignants de pratiquer l'anglais à l'extérieur.

4 & 5/ Modifications mineures des règlements d'études et du calendrier des Masters (cf annexes)

2 points :

- ✓ **L'organisation de la 2^{ème} session** : il s'agit d'une épreuve unique constituée de plusieurs questions dont les matières sont déterminées lors du jury de 1^{ère} session. Ceci permet de rendre le calendrier de 2^{ème} session (fin septembre, après les stages) plus cohérent avec les délibérations.
- ✓ **Toutes les UE/matières créditées de crédits européens sont définitivement capitalisées**, ce qui n'est pas le cas des infra-matières.

Les modifications du règlement des études et du calendrier des Masters sont adoptées à l'unanimité.

6/ Information relative aux tarifs GPE & MOPP

Les Masters GPE & MOPP, respectivement en partenariat avec la FERDI et l'AFD, sont des Masters uniquement en formation continue. Les tarifs sont de **2904€ pour le Master GPE** et **2000€ pour le Master MOPP**.

7/ Proposition et habilitation des intervenants extérieurs (IE) effectuant moins de 30 heures (cf annexes)

Les IE effectuant plus de 30 heures sont habilités par la commission recherche du Conseil Académique (ex Conseil Scientifique). Ceux effectuant moins de 30 heures sont habilités par le CG pour 5 ans.

Les 30 heures sont attribuées tous diplômes confondus par composante. De même, dès la 30^{ème} heure, l'IE change de catégorie (plus de 30 heures). Enfin, un IE peut être âgé de plus de 65 ans mais, il ne peut être rémunéré.

La liste des IE est adoptée à l'unanimité.

8/ Questions diverses

Mme SALAT souhaiterait faire bénéficier l'EE du réseau d'entreprises dont elle bénéficie, notamment pour les stages. M. COMBES indique à cette occasion que le **Forum des Entreprises** se déroulera la dernière semaine de janvier.

Mme ROQUETANIERE précise que la CCI participera de son côté à une **action sur la Chine** le 23 octobre. Les cibles de cette action sont les PME et PMI de la région mais aussi des groupes plus importants tels que Limagrain ou Michelin.

M. GUERINEAU évoque le **Conseil de Perfectionnement**, obligation mentionnée dans la Charte de qualité des formations. Il se réunira chaque semestre. La première réunion aura lieu en décembre. Il est prévu qu'il y ait un conseil par formation et chacune devra élire des délégués. Pour la Licence, les modalités restent à définir.

M. COMBES signale que, dans un souci de responsabilité mais aussi de sécurité, aucune **organisation festive** pour les étudiants ne sera autorisée à l'intérieur des locaux de l'EE. Seul l'amphithéâtre sera disponible en tout début de soirée pour le spectacle annuel afin de maintenir l'esprit de l'EE mais celui-ci ne sera pas suivi d'un pot.

A la demande de Mme COMBES MOTEL le CG aborde la question du **délai laissé aux enseignants pour la correction des copies** de Licence en 2^{ème} session (550 copies en 24h). Ceci était dû au fait que le calendrier devait être raccourci en cette année de transition mais tout devrait maintenant rentrer dans l'ordre.

M. COMBES annonce la création de 2 postes (missions des titulaires de contrats doctoraux) consacrés à **l'assistance pour la recherche de stage**. Cette mission sera assurée par **Laurène PETITFOUR** et **Sekou KEITA**.

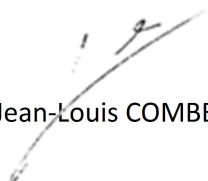
A la demande de Mme BOUCHUT, il est indiqué que les **procès-verbaux** des conseils de gestion seront mis en ligne, après approbation du Conseil, sur le site de l'EE.

Elle souhaiterait également qu'un **quota de photocopies** soit accordé aux nouveaux inscrits en début d'année. Le Conseil souligne que c'est une question de budget qui doit être plus largement discutée.

Enfin, M. COMBES annonce que le **prochain conseil** aura lieu la semaine du 18 novembre mais ce calendrier dépend des élections des nouveaux membres du collège des usagers.

La séance est levée à 19h42.

Monsieur le Doyen de l'EE,


Jean-Louis COMBES